



INFORMATION RAPIDE n°2024-04

Affouage

Les personnes intéressées par un lot d'affouage sont invitées à se faire connaître en mairie **avant le mardi 29 octobre 2024**, par téléphone au 03.84.23.71.92 ou par mail à mairie@saint-germain-le-chatelet.fr

Les lots de plus ou moins 20 stères se situent principalement sur les parcelles 11, 14 et 17 et vous sont proposés au prix de 200 euros. Des précisions seront apportées lors du tirage au sort qui aura lieu début décembre 2024.



L'affouage est réservé aux habitants de Saint-Germain-le-Châtelet.

Lutte contre le frelon asiatique

Dans le cadre du Plan Régional de Lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, un financement par le Fonds Vert est disponible.

Ce financement permet de proposer une aide financière d'un maximum de 50€ par nid aux administrés/collectivités faisant détruire des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes par une entreprise 3D adhérente à la Charte de Bonnes Pratiques.

Cette aide financière est mobilisable dans le département du Territoire de Belfort.



Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site :

<https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte>

Déneigement des trottoirs



Pour rappel le déneigement des trottoirs incombe à chaque propriétaire ou locataire devant son domicile*. Seules les personnes âgées de 70 ans et plus, qui sont dans l'incapacité de s'en charger, peuvent demander l'aide des services communaux.

Il suffit pour cela de s'inscrire en mairie **avant le 15 novembre 2024**, par téléphone au 03.84.23.71.92 ou par mail à mairie@saint-germain-le-chatelet.fr

Nous rappelons toutefois qu'il s'agit d'un service rendu et que ce ne sera pas une tâche prioritaire dans l'emploi du temps des services techniques.

** Arrêté municipal du 14 janvier 2003*

Transformateur endommagé rue Principale



Fin juillet, la foudre a frappé le transformateur situé dans la rue principale. Ce dernier a été endommagé, mais Enedis est rapidement intervenu pour le remplacer. Cependant, l'impact de cet incident a également grillé 6 éclairages LED, situés rue principale et rue du Moulin, ainsi qu'un commutateur dans l'armoire électrique.

La commande des pièces nécessaires a été effectuée, mais en raison des délais d'approvisionnement pour les plateaux LED, les réparations ne pourront avoir lieu qu'à partir de mi-novembre. Nous sommes désolés pour ce temps d'attente, indépendant de notre volonté, et vous remercions de votre compréhension.

Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER



MAIRIE – 3 rue de Bourg – 90110 SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET
Tel. : 03.84.23.71.92 – Illiwap : recherchez 90110
Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr – Site web : www.saint-germain-le-chatelet.fr

